

ARMOIRE A PHARMACIE DANS LES ECOLES

- Gants jetables sans latex (au cas où des personnes seraient allergiques)
- Pince à échardes
- Ciseaux
- Thermomètre frontal
- Couverture de survie (isothermique)
- Coussin réfrigérant
- Lampe de poche
- Poubelle équipée d'un sac plastique pour les pansements, compresses, gants souillés

PRODUITS AUTORISES POUR LES SOINS :

- thé, tisanes, eau de mélisse (facultatif)
- flacon de savon de Marseille
- antiseptique : ATTENTION un seul au choix, à utiliser si pas d'hypersensibilité à ces molécules et de préférence en dosettes :
 - o éosine disodique aqueuse non colorée
 - o ou hexomédine solution à 1%
- compresses individuelles stériles
- compresses non stériles (pour la désinfection des plaies = NE PAS UTILISER DE COTON)
- pansements adhésifs hypoallergéniques
- sparadrap
- bande de gaze de 5cm
- filets à pansement
- écharpe de 90 cm de base
- dosettes de sérum physiologique

TROUSSE DE PREMIER SECOURS à emporter pour les sorties

- consignes sur la conduite à tenir en cas d'urgence
- un antiseptique (éosine ou hexomédine en dosettes)
- des compresses
- des pansements
- des gants
- une bande, une écharpe
- des ciseaux
- une pince à échardes
- du sucre
- une couverture de survie
- des serviettes hygiéniques si sortie avec des CM1-CM2
- les PAI (médicaments et protocoles)

Organisation :

- Les produits doivent être rangés dans une armoire prévue à cet effet, fermant à clef. Elle doit être installée dans un endroit facile d'accès, bien identifié et hors de portée des élèves.
- des consignes précises sur la conduite à tenir en cas d'urgence doivent être affichées dans l'école (près des téléphones, près de l'armoire à pharmacie)
- Le matériel et les produits doivent être vérifiés, remplacés et renouvelés régulièrement.
- Il revient au (à la) directeur (-ice) d'école de mettre en place une organisation qui réponde au mieux aux besoins des élèves et des personnels de son école.

ATTENTION

AVANT TOUT SOIN, FAIRE UN LAVAGE SOIGNEUX DES MAINS ET METTRE DES GANTS

Référence : [BO du 6 janvier 2000](#) : protocole national sur l'organisation des soins et des urgences dans les écoles et les EPLE (avec quelques rajouts que nous avons pensés nécessaires)